

« On m'a comparé à des pervers sexuels »

Karl Lerevenu, ex-directeur d'un lycée privé à [Saint-Nazaire](#), raconte « six mois d'enfer ». Des élèves l'accusaient de comportements à connotation sexuelle. Il a été licencié. La justice a classé le dossier.

Entretien

*En mars, après des témoignages de lycéennes, une enquête administrative était diligentée et une enquête pénale ouverte pour « comportement inapproprié ». Les soupçons étaient à connotation sexuelle. Si l'enquête administrative a débouché sur son licenciement, début mai, l'enquête judiciaire a été classée sans suite en août. « **Il n'a pas été possible de caractériser des faits constitutifs d'atteinte sexuelle ou harcèlement sexuel, ni même d'outrages sexistes et sexuels** », communiquait la procureure de [Saint-Nazaire](#).*

Comment avez-vous vécu cette « affaire » ?

Six mois d'enfer, comme un moment de persécution ! Le 21 mars, quand ça me tombe dessus, je suis perdu, dépassé par les événements. Je ne comprenais rien. Je n'ai jamais été suspendu, j'ai accepté de me mettre en arrêt de travail qui, depuis, a été déclaré en « accident du travail ». Je n'avais plus l'esprit stable, je perdais pied à cause du stress et de la fatigue. Ma vie a basculé dans un gouffre.

On était alors en pleine affaire Bétharram, qui touchait déjà l'enseignement catholique. Votre avocat a dénoncé un « lynchage »...

Je me retrouve dans un tourbillon et un emballement. On m'a comparé à des pervers sexuels immondes. Ma carrière a été fouillée. On a mis un homme à terre de façon odieuse. On a détruit ma vie professionnelle et abîmé ma personne. Tout ça pour une cabale. Mon épouse a démissionné de la Direction de l'enseignement catholique. Nous avons dû déménager en région bordelaise.

Pendant des mois, chercher à comprendre ce qu'on pouvait me reprocher a été une torture. Je n'ai été auditionné par les policiers qu'en juin. Là, je découvre que j'ai été licencié comme un

mal propre, pour des propos sortis de leur contexte, des situations déformées, des mensonges.

La procureure a indiqué que des comportements reprochés témoignaient d'une mauvaise posture professionnelle et pouvaient revêtir des fautes disciplinaires. Avec le recul, pensez-vous que des attitudes, gestes, mots ambigus de votre part, qui pouvaient être anodins et tolérés il y a quelques années, portent aujourd'hui à confusion, voire sont répréhensibles ?

Une personne m'a en effet dit que j'ai été imprudent dans certaines situations. Dans notre société, des gestes et mots ne passent plus, c'est vrai, et il faudrait s'assurer de toujours avoir des témoins pour éviter des accusations. Mais dans mon cas, tout a été déformé, on a instrumentalisé des élèves.

Je n'ai rien fait de malsain, je n'ai jamais rien caché, je n'ai jamais fait de mal à un jeune ou un moins jeune, encore moins de nature sexuelle. Je me suis comporté en chef d'établissement soucieux de faire respecter les règles, donc je n'ai pas pris garde. Vous voyez, la justice n'a relevé aucune faute et je me retrouve toujours à devoir me justifier.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui, après la décision de la procureure de Saint-Nazaire (1) ?

Je priais tous les jours pour ce classement sans suite. Depuis, je dors un peu mieux, je reprends mes footings, je recommence à écrire, j'essaie de récupérer mentalement et de me reconstruire. Heureusement, des proches ont pris soin de moi. J'ai eu la chance d'être bien entouré et soutenu par mon épouse, mes fils, d'anciens collègues et même le curé de Saint-Nazaire. Des gens bienveillants qui sont restés mesurés.

Que retenir de cette tourmente, et en voulez-vous à des personnes ?

Je retiens que l'opinion ne doit jamais juger avant la justice. Je n'excuse pas, mais je pardonne. Et j'espère que mes accusatrices et accusateurs ont réfléchi et prendront du recul.

Moi, je conteste mon licenciement en justice et j'espère une réhabilitation dans mon métier de chef d'établissement, ma passion depuis trente ans. Je suis dans l'espérance de nouvelles missions dans l'enseignement catholique.

(1) Dans le cadre d'anciennes fonctions de Karl Lerevenu, une enquête judiciaire a aussi été ouverte par le parquet d'Argentan (Orne), en mai. Elle est toujours en cours.

Recueilli par Christophe JAUNET.



L'affaire avait éclaté fin mars au lycée catholique Notre-Dame d'Espérance, à Saint-Nazaire. Après des dénonciations de lycéennes et une enquête administrative, le directeur avait été écarté puis licencié.

L'enquête pénale, elle, a été classée sans suite en août. Archives Franck Dubray/Ouest France

